

Jonathann Daval pouvait-il accuser sa belle-famille ?

Le procureur a requis la relaxe au bénéfice du meurtrier d'Alexia, qui était jugé hier pour dénonciation calomnieuse. Le droit au mensonge est en effet reconnu pour une personne mise en cause.

Jonathann Daval fait son entrée dans le box des accusés. Il porte un gilet pare-balles et sa carrure s'est épaissie. Isabelle Fouillot, dents serrées, le regarde fixement. Mais celui qui a tué sa fille Alexia, dans la nuit du 27 au 28 octobre 2017, à Gray-la-Ville (Haute-Saône), n'ose pas regarder la famille de la victime.

Jonathann Daval, 40 ans, était jugé hier à Besançon (Doubs), pour dénonciation calomnieuse. Il avait accusé son beau-frère, Grégory Gay, d'avoir étranglé Alexia Daval alors qu'il tentait de calmer la jeune femme en crise. Les parents d'Alexia, Jean-Pierre et Isabelle Fouillot, et sa sœur Stéphanie, se seraient entendus, selon lui, pour faire porter le meurtre à Jonathann Daval. Aussi invraisemblables que paraissent ces accusations, elles ont tenu six mois.

Dans son box, Jonathann Daval tente de s'expliquer : « **Beaucoup me disaient que je n'avais pas pu faire ça tout seul. À un moment on veut leur faire plaisir, on dit oui. Alors, j'en ai accusé d'autres...** »

« Vous n'entendez plus parler de moi »

Mais la famille d'Alexia n'a pas oublié ces insupportables mensonges. « **Nous qui t'avons accueilli comme un fils ! Non seulement tu as tué Alexia, mais tu nous as accusés. Comment veux-tu qu'on endure ça ?** » lui lance Isabelle Fouillot. « **J'ai reçu des menaces. On nous a traités d'assassins** », précise Grégory Gay. Mais au-delà de cette souffrance, c'est bien une question juridique que



À la sortie du tribunal, M^e Gilles-Jean Portejoie (à gauche) accompagne Isabelle et Jean-Pierre Fouillot.

PHOTO : OUEST-FRANCE

doit trancher le tribunal correctionnel : Jonathann Daval a-t-il commis un délit en prononçant ces accusations mensongères ?

Non, selon le procureur Étienne Manteaux. « **La loi et la jurisprudence reconnaissent à une personne poursuivie de pouvoir mentir, même si c'est moralement très dur** », explique-t-il avant de requérir la relaxe « au

bénéfice du doute ». « **La loi est dure mais c'est la loi. La morale n'existe pas en droit pénal** », a appuyé M^e Randall Schwerdorffer, l'avocat du prévenu, qui rappelle que la jurisprudence est constante sur ce point depuis 2000. Ce n'est pas l'avis des avocats de la famille Fouillot, M^{es} Jean-Hubert et Gilles-Jean Portejoie. « **Le droit au mensonge n'est**

pas un droit absolu. Le tribunal rendra sa décision le 24 mai.

Avant de retourner en prison – Jonathann Daval a été condamné à vingt-cinq années de réclusion pour le meurtre d'Alexia – le prévenu a eu ces derniers mots : « **À partir de maintenant, vous n'entendez plus parler de moi.** »

Pierrick BAUDAIS.

Dany Leprince : son ex-femme interrogée

Nouveau rebondissement dans l'affaire Dany Leprince, qui avait été condamné pour un quadruple meurtre dans la Sarthe en 1994.

Elle est ressortie libre de son audition sous le statut de témoin assisté. L'ex-femme de Dany Leprince, Martine, a été entendue mardi, durant quatre heures, par un juge d'instruction du Mans (Sarthe). « **Cela confirme qu'il n'existe aujourd'hui pas plus de charges contre elle qu'il n'en existait hier** », a indiqué son avocat, M^e William Bourdon.

Un nouveau coup de théâtre dans ce drame sarthois datant de septembre 1994 ? Dany Leprince, âgé de 66 ans aujourd'hui, avait été condamné à perpétuité pour le quadruple meurtre de son frère Christian, sa belle-sœur Brigitte, et ses deux nièces, Sandra, 10 ans, et Audrey, 6 ans, à Thorigné-sur-Dué (Sarthe). Il a passé dix-sept ans en prison.

Depuis trente ans, et plus encore depuis sa remise en liberté conditionnelle, le 19 octobre 2012, l'ouvrier de l'agroalimentaire s'est attelé à prouver son innocence, malgré des aveux partiels durant sa garde à vue. Et les témoignages à charge de son ex-épouse, Martine, et de leur fille aînée.

« **La pertinence** » de la seconde requête en révision du procès déposée par Dany Leprince reste « **fondée** », assure l'avocat de ce dernier, M^e Olivier Morice. **Nous avons en notre**



Dany Leprince en février 2023.

PHOTO : ARCHIVES VINCENT MICHEL, OUEST-FRANCE

possession des arguments inconnus de la juridiction. »

La suite est entre les mains d'un juge d'instruction. Et de la commission de révision. L'enquête initiale comporte de nombreuses zones d'ombre. Dans son livre *Ils ont volé ma vie*, paru en 2022, Dany Leprince évoque, de façon à peine voilée, le rôle qu'aurait pu jouer Martine. En la plaçant sous le statut de témoin assisté, près de trente ans après sa garde à vue, le juge d'instruction cherche visiblement à en savoir davantage sur cette terrible nuit de septembre 1994.

Véronique GERMOND.

Jean-Luc Mélenchon contraint d'annuler

L'Insoumis devait s'exprimer, hier soir, à la faculté de Rennes 2. Mais le rendez-vous a été annulé en raison de menaces.

Un rendez-vous manqué pour un hypothétique risque d'attentat. Hier soir, l'Insoumis Jean-Luc Mélenchon devait animer une réunion publique à l'université de Rennes 2, aux côtés de la Caennaise Emma Fourreau, neuvième de la liste de Manon Aubry pour les européennes du 9 juin.

De gros moyens techniques avaient été déployés par l'organisateur, le syndicat Union pirate, proche de LFI. Trois amphithéâtres avaient été réservés pour accueillir les mille personnes attendues, dont beaucoup d'étudiants. Des retransmissions vidéo avaient aussi été installées. La soirée s'annonçait donc plaisante pour les militants et sympathisants de l'extrême gauche.

Sauf que vers 15 h, à trois heures du début de l'événement, la présidence de l'université a annulé la conférence. Le motif ? La réception d'un courriel « islamiste » menaçant. Pas de quoi effrayer les Insoumis, pariant sur une « intimidation » de l'extrême droite, à l'image de ce qui s'était déjà passé à Bordeaux en octobre.

« **Alertée, la préfecture a proposé de sécuriser les locaux. Mais l'université a décliné l'offre, notifiant une nouvelle décision d'annulation vers 17 h** », expliquent les proches de



Emma Fourreau et deux membres de l'Union pirate.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier n'a pas quitté son hôtel. En revanche, Emma Fourreau est venue parler aux étudiants, pendant qu'une solution de repli était recherchée. En vain.

« **Cette annulation est inacceptable** », estime la candidate aux européennes. « **C'est un point gagné par l'université, mais on ne nous fera jamais taire** », a-t-elle lancé via une sono inaudible installée à la va-vite. Les organisateurs se disent « **déçus** ». Ils ont, toutefois, su gérer l'incompréhension des étudiants... dans le calme.

Yves-Marie ROBIN.

Déficit : un nouveau trou de dix milliards d'euros

Le gouvernement prévoyait 4,4 % de déficit public en 2024. Ce sera finalement 5,1 %. Pour combler la différence, il annonce de nouvelles économies. Mais va-t-il aussi emprunter davantage ?

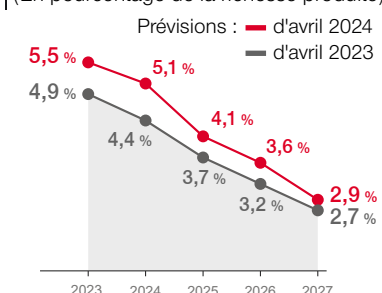
Repères

Qu'a annoncé le ministère de l'Économie ?

Sa nouvelle prévision de « déficit public » pour 2024. Le déficit, c'est la différence entre les recettes de l'État, de la Sécurité et des collectivités (TVA, impôts, cotisations...) et leurs dépenses. Il se calcule en pourcentage de la richesse produite (environ 2 930 milliards d'euros cette année). Ce déficit était prévu à 4,4 % dans la loi de finances votée en décembre. Il sera finalement de « **5,1 %** », annonce Bercy. La différence représente environ vingt milliards. La moitié a été épongée en février, sous la forme d'un décret d'annulation de dix milliards de dépenses de l'État. Reste donc un nouveau trou de dix milliards d'euros.

Prévision de l'évolution du déficit public

(En pourcentage de la richesse produite)



Source : Bercy. Infographie : O.-F.

Comment sera-t-il comblé ?

Avec de nouvelles économies. « **L'État va faire un effort complémentaire de cinq milliards** », indique le ministère. Il cite la poursuite des

ventes de l'immobilier de l'État ou des économies sur « les opérateurs » (les agences financées par lui).

Cela se traduira-t-il par des suppressions de postes ? « **Le schéma d'emploi des ministères est maintenu** », répond l'État. De quoi susciter le scepticisme de François Ecalle, spécialiste des finances publiques. « **Le programme d'embauches nettes de 8 200 agents en 2024 ne sera pas tenu.** »

Et les autres mesures ?

Bercy espère « **2,5 milliards d'économies** » sur les collectivités locales. Leurs dépenses devront augmenter moins que l'inflation. Quant aux 2,5 milliards restants, l'État table sur la taxation des surprofits des producteurs d'électricité ou celle des rachats d'actions. Mais ces pistes rapporte-

ront-elles autant qu'espéré, sachant que les collectivités refusent de nouvelles « ponctions » ? Par ailleurs, les cours de l'électricité ont chuté. Pas sûr que les surprofits des années précédentes soient toujours d'actualité.

L'État va-t-il emprunter davantage pour boucher le trou ?

Le programme d'émissions de dettes de moyen et long terme (285 milliards d'euros en 2024, un record) « **est inchangé** », indique Bercy. « **Mais il n'est pas exclu que la France émette davantage d'emprunts à court terme** », observe François Ecalle.

Bref, la dette (plus de 3 000 milliards d'euros) risque de se creuser. Et l'objectif de 2,9 % de déficit en 2027 ? « **Je n'y crois pas.** »

Jacques SAYAGH.

Réflexion

« La langue est métissée, et c'est une chance »

Jacques-Yves Bellay (1).

PHOTO : DR



« N'en déplaise aux « déclinistes » de tous horizons et aux affidés des idées d'extrême droite de Renaud Camus, la langue française est métissée, et c'est une chance. Quand Eric Zemmour s'en prend à l'« affrication » des adolescents, non seulement il stigmatise à peu de frais, mais il s'égare confondant la langue avec les inflexions du langage. Les adolescents des banlieues parlent français en majorité, mais il se trouve, à titre d'exemple, qu'ils prononcent une consonne telle que « tch » ou « dj » avec un bruit de friction plutôt qu'avec une brève explosion. Ceci n'est pas lié à l'immigration mais à la culture de la rue. Derrière cette mauvaise querelle, se cache le mythe d'une langue pure

qui serait portée uniquement par Maupassant, Flaubert et Racine. Or, par définition, une langue est en mouvement, elle est traversée par des sociétés particulières à un moment de leur histoire, les mots sont le bruit du monde.

Le plus grand danger pour la langue française : la manie de l'anglicisme

Il n'est ainsi pas neutre que le rap et le slam, par excellence des arts de la rue, soient devenus les plus écoutés par les jeunes et pas simplement ceux des banlieues.

Il est en résonance avec ce qu'ils vivent, avec leurs rythmes et leurs manières d'exprimer une forme de révolte comme l'étaient le rock, le blues et plus tard le reggae. Si parfois, dans le rap, les causes défendues peuvent prêter à confusion, Stromae, Nekfeu, Grand Corps Malade et Orelsan n'ont rien à envier à Claude François, Sheila et Dalida.

Le plus grand danger pour la langue française est la manie de l'anglicisme et plus encore l'envahisse-

ment de la technique et de l'idéologie administrative qui fait que le mot province cède le pas au mot territoire, ou que les mots bourg et village deviennent incongrus devant celui de communauté de communes.

Par définition, toute langue est un savoureux mélange de diversité et c'est ainsi qu'elle nous prolonge. La littérature lutte contre le temps grâce à sa fonction polyphonique dont les écrivains africains tels Léonora Miano, Dany Laferrière et tant d'autres nous transmettent l'incroyable richesse de leurs terres.

Vouloir ôter de la langue toutes les aspérités liées à des cultures singulières revient à appauvrir le mot dont l'essence même est le dialogue avec le différent de moi.

Une incapacité chronique à dialoguer

En cela, le « wokisme » qui consiste à vouloir demeurer « éveillé » face aux discriminations de tous bords, notamment de genre, cette nouvelle idéologie qui promeut l'écriture inclu-

sive, peut s'avérer encore plus pernicieuse que l'ancien monde en stigmatisant « l'homme blanc » comme jadis on pointait du doigt « l'homme noir ». Reste qu'il faut entendre un tel mouvement non comme une menace soi-disant existentielle, mais comme la volonté du langage de traduire de réelles préoccupations, avec les limites de toute forme d'expression.

Le déclin de l'Occident peut s'analyser telle une incapacité chronique à dialoguer avec le reste des continents, à prendre ses racines pour plus profondes qu'elles ne sont. L'une des qualités du roman, de la poésie et de la chanson se tient dans leurs capacités à s'approprier une langue et, ainsi, à la réinventer.

Les mots sont des pièges à nostalgie alors qu'une langue reste vivante grâce à ceux qui combattent les remugles d'un monde disparu idyllique dont chacun sait qu'il n'a jamais existé. >>>

(1) Romancier, collaborateur de la revue *Esprit*. Dernière publication : *C'est énorme la vie*, éditions Yellow Concept.

Le regard de Chauu

